

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Mars 2017

Ordre du jour :

Transfert de la compétence PLUI
Questions diverses

Présents : Robert CAHU, Patrick DELAHOUCHE, Marie TOUREL, Jean BLANCHON, Sylvie LOVOTTI, Benoit ESCANDE, Aude KLEIN, Christophe FAISSAT, Annette GUIBAL
Pouvoir : Etienne DEJARDIN à Patrick DELAHOUCHE
Secrétaire : Aude KLEIN

Le Maire ouvre la séance à 18h30

Transfert de la compétence PLUI

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence urbanisme aux communautés de communes dans les 3 ans de sa publication.

Les communes peuvent s'y opposer en délibérant avant le 26 mars 2017.

Par ailleurs depuis le 01 janvier 2017, le Maire signe sous sa responsabilité les documents d'urbanisme.

Argument contre le transfert de la compétence urbanisme : on perd le contrôle de l'urbanisme.

Contre le transfert : Unanimité

Questions diverses

- Plan Très Haut Débit : Benoit Escande résume la présentation faite le 2 mars à Quissac par messieurs Gressin et Monte concernant la mise en place du très haut débit et de la fibre. Un nœud de raccordement optique sera installé en priorité aux communes qui sont le plus mal desservies.
- Chicanes aux entrées du village : des plaintes sont exprimées. Il faudrait les revoir ?
- Selon un article de UFC que choisir l'eau de Saint Nazaire des Gardies serait impropre à la consommation.
 - Qu'en est-il de l'eau de Canaules ?
 - Selon les analyses régulières elle est propre à la consommation.

La séance est levée à 18H57

La secrétaire de séance,

Aude KLEIN

A collection of handwritten signatures in blue and black ink, including names like 'Aude Klein', 'Cahu', 'Delahouche', and 'Po Co Faissat'.